

DÉLIBÉRATION N° CS 2021-04-065

ATELIER CYCLAB / TARIFS / RETIRE ET REMPLACE

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 22

Votants : 22

L'an deux mil vingt-et-un, le 16 décembre ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge à Saint Porchaire, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Michel LALAIZON – Serge BERNET
Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Jean-Luc FOURRÉ – Pierre TUAL – Emmanuel JOBIN
Éric GUINOISEAU – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX – Jean-Paul GAILLOT – David RAFFÉ
Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER – Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants**Présence des suppléants sans vote****Absents titulaires**

Mesdames Gisèle VERGNON (*excusée*) – Ghislaine GOT (*excusée*)

Messieurs Jean MOUTARDE (*excusé*) – Hubert COUPEZ – Jean-Luc DUGUY (*excusé*) – Gaby TOUZINAUD
Stéphane AUGÉ – Pascal ALVAREZ – Jean-Paul HÉRAUDEAU – Sylvain FAGOT (*excusé*)
Laurent RENAUD

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

07 décembre 2021

Affichage de la convocation le : 07 décembre 2021

(Art. L2121-10 du CGCT)

Publication (affichage) ou notification du :

20 décembre 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'atelier CycloB est un tiers-lieu dédié à l'Économie Circulaire,

Considérant que des porteurs de projets seront hébergés pour prototyper leur concept d'économie circulaire,

Considérant que des sensibilisations et des ateliers pourront également être proposés,

Considérant que la salle pourra accueillir des ateliers de sensibilisation au zéro déchet et à l'économie circulaire,

Considérant tous ces moyens mis à disposition, il convient de voter les tarifs afin qu'ils puissent être appliqués,

Considérant la délibération n° CS 2021-03-044 du 27 septembre 2021 qu'il convient de retirer et de remplacer par la présente délibération car certains éléments étaient manquants,

Considérant les tarifs ci-après :

👉 SENSIBILISATION ET ATELIERS

ACTIVITÉS	TARIF	DURÉE
Visite inspirante, matériauthèque	200 €	2h
Visite inspirante, village circulaire	300 €	½ journée
Découverte de l'Économie Circulaire	300 €	½ journée
Visite thématique	300 €	½ journée
Mise en œuvre de l'Économie Circulaire	1 200 €	2 jours
Workshop matière	800 €	1 journée
Preuve de concept	50 €	Heure
Défi circulaire	400 €	½ journée
Immersion circulaire	En fonction du projet	1 à 3 jours
Visite inspirante	25€	Heure



LOYER POUR LES PORTEURS DE PROJET

	ANNEE 1		ANNEE 2	
	Tarif/mois	Tarif/année	Tarif/mois	Tarif/année
Porteur de projet	120 €	1 200 €	240 €	2 400 €
Étudiant (Tarif réduit)	20 €	180 €	40 €	360 €
Entreprises locales pour des stagiaires / alternants	80 €	720 €	-	-
Forfait porteur de projet ponctuel	20€/la journée			
Porteur de projet hors territoire	360 € / mois			

PACKS SENSIBILISATION POUR LES PARRAINS

PACK	TARIFS	COMPOSITION
PACK TROPHÉES	1 000 €	Partenaire des trophées Cyclab de l'économie circulaire.
PACK ATELIER	2 500 €	Partenaire des trophées Cyclab de l'économie circulaire. Accueil 2 jours/an dans l'Atelier Cyclab pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire.
PACK ATELIER EXPERT	4 000 €	Partenaire des trophées Cyclab de l'économie circulaire. Accueil dans l'atelier 4 jours/an pour sensibiliser les équipes et les clients à l'économie circulaire, suivi d'ateliers thématiques. 2 jours de « workshop ».

LOCATION DE LA SALLE FORUM

	Tarif à la journée
LOCATION	Gratuit
FORFAIT NETTOYAGE	25 €



LOCATION DES LABORATOIRES

	Tarif à la journée
Un laboratoire	100 €
L'intégralité du rez-de-chaussée	400 €

Ces explications entendues, Madame la 3^{ème} Vice-présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
22 membres présents, 22 membres votants, à l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Retire et remplace la délibération n° CS 2021-03-044 du 27 septembre 2021,
- Prend en compte les tarifs de l'Atelier CycloB,
- Autorise Monsieur le Président ou Madame la 3^{ème} Vice-présidente à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 17 décembre 2021

Extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean GORIOUX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

